

## En soutien à la femme violée, les manifestants apprennent la remise en liberté du présumé violeur



En soutien à la femme violée, les manifestants apprennent la remise en liberté du présumé violeur

### Ne pas classer dans les faits divers

Vendredi 17 décembre dès 18 heures au rond point de la Patte d'oie, à l'initiative du Café féministe d'Auch, une centaine de personnes se sont rassemblées pour apporter leur soutien moral à la femme qui a été violée dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 décembre sur la rue, avenue de la Marne. L'occasion aussi pour les manifestants de dénoncer les violences faites aux femmes. Cathy du collectif Café féministe s'en explique : « Les femmes doivent être libres, même en mini-jupe, de se déplacer dans l'espace public comme un homme, nous luttons sur son pouvoir de prédation et demandons que les violences faites aux femmes ne soient pas classées dans les faits divers».

### Le présumé agresseur mis en liberté

Il s'avère qu'au même moment nous apprenons que l'agresseur présumé, d'origine malienne et âgé de 19 ans, a été remis en liberté vendredi dans la journée. Cela serait lié à un vice de procédure pour sa mise en examen. Le présumé violeur est convoqué pour la semaine prochaine par le juge d'instruction.

### Résumé des faits

Le point de départ de cette affaire de viol se situe dans une chambre de l'hôtel « Relais de Gascogne » où une femme de 42 ans tarifait ses relations sexuelles. Lors de la soirée voyant que « son client » était fortement alcoolisé, celle-ci quitte la chambre pour se rendre à la gare. Le jeune homme la poursuit, la rattrape et la viole. Les cris de la quadragénaire éveillent les habitants de l'avenue et appellent la police qui arrêtera l'agresseur.



20211217\_174406.jpg

